

## **Le Comité Redonner à la communauté du Barreau de l'Outaouais**

Vous invite à contribuer généreusement dans le cadre de sa

# **CAMPAGNE DE CHARITÉ 2021**

## **Confection de paniers de Noël**

**Collecte des dons jusqu'au 15 décembre 2021**

Le Comité Redonner à la communauté, en partenariat avec plusieurs organismes de bienfaisance de la région, organise la livraison de paniers de Noël à plusieurs familles dans le besoin de la région de l'Outaouais. Ces paniers seront composés de cadeaux pour les enfants et les parents, d'un repas complet de Noël et d'items spécifiques dont la famille a besoin (couches, etc.).

### **QUELS TYPES DE DONS SONT ACCEPTÉS ?**

Tant les dons en biens qu'en argent sont acceptés. Pour les dons en biens, les membres sont invité(e)s à contacter Me Diane Trif ([diane.trif@cas-satj.qc.ca](mailto:diane.trif@cas-satj.qc.ca)) ou Me Caroline Sauvé ([caroline.sauve@csspo.gouv.qc.ca](mailto:caroline.sauve@csspo.gouv.qc.ca)), qui vous indiqueront les besoins spécifiques des familles. Vous pourrez alors choisir parmi quelques items.

## OÙ ET QUAND DÉPOSER VOS DONS ?

Des plages horaires pour le dépôt des dons au salon des avocats ont été prévues par les membres du comité :

Mercredi 17 novembre	8h-14h30
Lundi 22 novembre	13h-16h
Vendredi 26 novembre	14h-16h
Mercredi 1 <sup>er</sup> décembre	8h-14h30
Vendredi 3 décembre	14h-16h
Mardi 7 décembre	8h-14h30
Jeudi 9 décembre	14h-16h
Vendredi 10 décembre	14h-16h
Lundi 13 décembre	13h-16h
Mercredi 15 décembre	8h-14h30

\*\*Pour toute autre plage horaire, contactez Me Véronique Pharand à l'adresse courriel [coordonnatrice@barreauoutaouais.qc.ca](mailto:coordonnatrice@barreauoutaouais.qc.ca)

Pour les dons en argent :

- **Par virement Interac** : envoyez votre don à l'adresse courriel [secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca](mailto:secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca). Identifiez la question par « charité » et la réponse par « barreau ».
- **Par chèque** : déposez votre chèque dans la boîte aménagée dans le salon des avocats au palais de justice de Gatineau ou dans la case #4 du greffe civil.

Pour les dons en biens : déposez vos dons (emballés de préférence) dans la boîte aménagée dans le salon des avocats du palais de justice de Gatineau pendant l'une des plages horaires ci-dessus.

## QUELLE EST LA DATE LIMITE POUR PARTICIPER ?

Vous avez jusqu'au mercredi 15 décembre 2021 pour déposer vos dons en biens et en argent afin de laisser aux membres du comité suffisamment de temps pour procéder à la confection et à la remise des paniers de Noël aux familles.

## DES QUESTIONS ?

Les membres peuvent contacter directement la présidente du comité, Me Diane Trif ([diane.trif@cas-satj.qc.ca](mailto:diane.trif@cas-satj.qc.ca)), pour toutes questions relatives à cette campagne de charité. Merci à l'avance pour votre contribution!